



Paris, le 05 juin 2018

M. Patrick JEANTET  
Président de l'EPIC SNCF Réseau  
15/17 rue Jean-Philippe Rameau  
93210 SAINT-DENIS

**Objet : Préavis de grève**

**Monsieur le Président,**

Les Organisations Syndicales CGT, UNSA, CFTD vous ont déposé une Demande de Concertation Immédiate le 25 Mai 2018.

A l'issue de la réunion de conciliation qui s'est tenue le 28 Mai 2018 dans le cadre de cette DCI, nous faisons le constat que certains points de désaccord subsistent.

Les Organisations Syndicales CGT, UNSA, CFTD réitèrent leur exigence d'avoir de la part de la Direction SNCF Réseau de véritables négociations sur les sujets suivants :

**Infra-Circulation et Accès Réseau :**

- Transversalité de la filière Transport Mouvement telle qu'actée par la réforme de 2014 ;
- Maintien d'une formation unique et complète pour le métier AMV ;
- Maintien des BHR en proximité des sièges d'EIC ;
- Mettre en adéquation les effectifs avec la charge supplémentaire occasionnée par les travaux.

**Equipement :**

- Des roulements d'astreinte basés sur la sécurité du personnel ;
- Des parcours d'intervention à taille humaine ;
- La ré-internalisation des charges et l'intégration au statut des cheminots des filiales et des entreprises ;
- Le maintien d'une ingénierie SNCF intégrée à l'EPIC, l'arrêt du transfert des compétences par filialisation ou externalisation ;
- Le maintien d'une ingénierie régionale répartie sur le territoire, garante d'une proximité avec les acteurs terrain et la bonne connaissance des installations ;
- L'ajustement réel des Cadres d'Organisation à l'ensemble des charges, y compris celles externalisées ;
- Mettre en adéquation les effectifs avec la totalité des charges ;
- Moratoire sur les réorganisations du département MT RH Formation.

Pour toutes ces raisons, les Organisations Syndicales de Cheminots CGT, UNSA et CFDT vous déposent, conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du code du travail, un préavis de grève couvrant la période du lundi 11 juin 2018 à 20h00 jusqu'au jeudi 14 juin 2018 à 7h55.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des salariés de l'EPIC Réseau ainsi que ceux appelés à les remplacer.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

CGT

Laurent BRUN



UNSA

Roger DILLESEGER



CFDT

Thomas CAVEL

